

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE POMAREZ

Séance du 02 décembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le deux décembre à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil municipal de la commune Pomarez se sont réunis à la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Pascal CASSIAU, maire.

Date de la convocation : 24 novembre 2021

Membres en exercice : 19

Présents : Mesdames et Messieurs Guillaume BESSELLERE, Daniel BUOSI, Pascal CASSIAU, Maxime CHARMAN, Colette DUPOUY, Maryse DUPRAT, Alain GARBAY, Véronique GUILHORRE, Dominique LAFOURCADE, Oriol MARTINEZ, Caroline NEL, Ludovic NOUGARO, Valérie SAINT-JEAN, Geneviève TACHOIRES, Hélène TORTIGUE.

Excusés : Mesdames Joëlle LAGOUARDETTE, Sandrine SABATHIE (ayant donné pouvoir à Alain GARBAY), et Messieurs Sébastien LARRERE, Laurent MROZINSKI.

Hélène TORTIGUE est désignée secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, Monsieur le maire ouvre la séance à vingt heures trente-cinq minutes.

Monsieur le maire soumet à approbation le compte-rendu de la séance du 04 novembre 2021, lequel est adopté à l'unanimité.

Délibération 2021-12-02-01/107 – Vente d'un lot au lotissement Poursicam

Après délibération, le Conseil municipal autorise à l'unanimité la vente à M. LEBESGUE Jean-Pierre et Mme LEBESGUE Corinne, domiciliés 89 impasse du Belvédère à POMAREZ (40360), lot n°1 du lotissement Poursicam, 53 rue du Puits, cadastré section F 611, d'une contenance de 632 m², moyennant un prix de 36 000€ H.T. (trente-six mille euros hors taxes) auquel s'ajoute une TVA à la marge de 3 706.30€ (trois mille sept cent six euros et trente centimes), et désigne Me ROBIN pour la passation de l'acte.

Délibération 2021-12-02-02/108 – Vente d'un lot au lotissement Pont du Bos

Après délibération, le Conseil municipal autorise à l'unanimité la vente à M. LASSABE Jean-Luc et Mme LASSABE Sylvie, domiciliés 125 impasse de la Chalosse à ESTIBEAUX (40290), lot n°9 du lotissement du Pont du Bos, 121 rue du Sous-Bois, cadastré section G 778, d'une contenance de 380m², moyennant un prix de 23 500€ H.T. (vingt-trois mille cinq cent euros hors taxes) auquel s'ajoute une TVA à la marge de 3 119.20€ (trois mille cent dix-neuf euros et vingt centimes), et désigne Me ROBIN pour la passation de l'acte.

Délibération 2021-12-02-03/109 – Vente d'un bien rue de la Gendarmerie

Suite à la publication de l'annonce de mise en vente des appartements de la gendarmerie à 260 000€, une offre a été reçue.

Après délibération, le Conseil municipal autorise à l'unanimité la vente du bien sis rue de la Gendarmerie 40360 POMAREZ, sur la parcelle cadastrée AB 585p, au prix de 240 000€ (deux cent quarante mille euros), à M. DOURDANT Thierry et Mme DOURDANT née LASSABE Dominique demeurant ensemble 456 route des Pécheurs à TOULOUZETTE (40250), et désigne Me ROBIN, notaire à Pomarez, pour la passation de l'acte.

Délibération 2021-12-02-04/110 – Demande d’appui technique des services du Département

Suite à plusieurs échanges avec le Département des Landes au sujet de la sécurisation des entrées de bourg, à l’unanimité, le Conseil municipal décide de solliciter l’appui technique des services du Département, suite aux mesures de vitesses effectuées, afin de lancer des premières études pour la sécurisation du bourg de Pomarez.

Délibération 2021-12-02-05/111 – Avenant de prolongation de chantier Avenue du Marsan

A l’unanimité après délibération, le Conseil municipal décide d’accepter l’avenant de prolongation de chantier de l’avenue du Marsan, portant la date de fin des travaux au 10.12.2021.

Délibération 2021-12-02-06/112 – Convention Projet Global de Territoire (PGT)

Le Projet Global de Territoire (PGT) est une démarche stratégique partenariale qui a pour objectif d’élaborer le projet de territoire pour le maintien et le développement des services aux familles, et la mise en place de toute action favorable aux habitants, dans leur ensemble.

Elle s’appuie sur un diagnostic de territoire partagé, avec les partenaires concernés pour définir les priorités et les moyens dans le cadre d’un plan d’actions adapté. Il se nourrit des éléments déjà engagés par la collectivité dans les différents schémas de développement (schéma départemental des services aux familles, schéma départemental de l’animation de la vie sociale, stratégie de lutte contre la pauvreté...). Il s’appuie sur ces derniers pour mettre en forme une offre globale de territoire dans les politiques publiques spécifiques, déclinées dans le projet global de territoire.

Le Projet global de territoire de la communauté de communes constitue ainsi la fusion du PEDT (Projet Educatif Du Territoire) accompagné par le Groupe d’Appui Départemental (GAD) et de la CTG (Convention Territoriale Globale) de la Caf. Il intègre leurs finalités respectives et devient la déclinaison locale du schéma départemental des familles (SDSF), au niveau intercommunal, afin de favoriser le bien-vivre des familles du territoire par le développement et l’animation de services et d’offres éducatives co-construits avec les partenaires de terrain et adaptés aux besoins et réalités locales.

Véritable démarche d’investissement social et territorial, portée par les collectivités, le PGT favorise ainsi le développement et l’adaptation des équipements et services aux familles, l’accès aux droits et l’optimisation des interventions des différents acteurs.

A ce titre, la DSDEN (Direction des Services Départementaux de l’Education Nationale), le Conseil Départemental et la CAF entendent poursuivre leurs soutiens respectifs aux collectivités locales qui s’engagent dans ce projet global de territoire, qui constitue un cadre politique d’une durée de 5 ans et qui vise à :

- Mettre en œuvre un projet social de territoire adapté aux besoins des familles*
- Contribuer à une plus grande efficacité et complémentarité des actions menées en direction des familles*
- Rendre lisible la politique territoriale familiale et favoriser, in fine, le développement et l’amélioration des services aux familles.*
- Renforcer la coopération et la gouvernance partenariale, en mutualisant les instances opérationnelles et décisionnaires*

C’est pourquoi, dans la perspective d’intervenir en cohérence avec les orientations générales déclinées en annexe, au plus près des besoins du territoire, la DSDEN, le Conseil Départemental, la CAF des Landes et la Communauté de Communes Coteaux et Vallée des Luys en étroite association avec les communes du territoire Coteaux et Vallée des Luys, souhaitent conclure un Projet Global de territoire pour renforcer leurs actions sur les champs d’intervention partagés, dans le respect des compétences de chacun.

Après délibération, à l’unanimité, le Conseil municipal décide d’autoriser M. le maire à signer la convention dite « Projet Global de Territoire », fusion du PEDT et de la CTG, présenté en comité de pilotage du 04 novembre 2021.

Délibération 2021-12-02-07/113 – Convention avec le CDG40 pour la mise à disposition d'un référent signalement

Afin de répondre aux obligations incombant aux collectivités, le CDG40 propose un nouveau service de mise à disposition d'un référent signalement, qui recevra et traitera les signalements d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement sexuel ou moral et d'agissements sexistes dans la fonction publique territoriale. La mise à disposition du travailleur social sera totalement gratuite pour les collectivités et leurs agents. A l'unanimité, le Conseil municipal décide d'adhérer à ce service pour la durée du mandat 2020-2026 et d'autoriser M. le maire à signer la convention et tout document relatif à cette affaire.

L'ordre du jour étant terminé, Monsieur le maire continue la séance avec les questions diverses.

Pascal CASSIAU :

- Repas des anciens : Programmé en janvier, annulé pour cette année encore, des coffrets cadeaux seront distribués comme l'année passée.
- Vœux du maire : prévision d'annulation également ainsi que tous les évènements de janvier 2022.
- Téléthon : maintenu mais activités proposées adaptées (pas de buvette, pas de balade à motos), les conditions sanitaires seront strictement respectées (pass sanitaire, port du masque, distanciation)
- Haille de Nadau annulée
- Sainte Cécile : pas de vin d'honneur après le concert ni le lendemain après la messe.

Hélène TORTIGUE :

- Transport scolaire : obligation à la rentrée scolaire de 2022 de mettre à disposition un accompagnement dès un enfant de maternelle. Aujourd'hui 8 inscrits, non réguliers dont un enfant en maternelle. Aide de la Région possible sur l'accompagnement. Négociation à mener pour adapter le temps de trajet aux inscriptions effectives.
- Enquête lancée auprès de parents sur le rythme scolaire et leurs appréciations des TAP. 70 familles ont répondu à ce jour, mardi 14/12 sera faite la synthèse des réponses.
- USEP (Union Sportive des Ecoles Publiques) : projet scolaire en cours « le sport », journée sport organisée à l'école le 24 janvier, les associations sportives sont sollicités. A l'issue, l'école obtiendra un label « Génération 2024 » (visites de sportifs olympiques, prêt de matériel, ...). La commune pourrait également obtenir un label « Terre de jeu » afin de dynamiser le sport dans le village.
- CCAS : réuni le 16 novembre pour discuter d'un projet de tiers lieu à l'EPHAD (abandonné entre temps). Réunion de réflexion sur les animations possibles, et sur la création d'un café des aidants.

Geneviève TACHOIRES :

- Livraison du bois : en cours, se passe bien.

Maryse DUPRAT/Véronique GUILHORRE :

- Téléthon : légumes à éplucher par les élus, préparation des tables.

La séance est levée à vingt-deux heures.

BESSELLERE Guillaume	BUOSI Daniel	CASSIAU Pascal	CHARMAN Maxime
DUPOUY Colette	DUPRAT Maryse	GARBAY Alain	GUILHORRE Véronique
LAFOURCADE Dominique	LAGOUARDETTE Joëlle	LARRERE Sébastien	MARTINEZ Oriol
MROZINSKI Laurent	NEL Caroline	NOUGARO Ludovic	SABATHIÉ Sandrine
SAINT-JEAN Valérie	TACHOIRES Geneviève	TORTIGUE Hélène	